





Saint-Pierre, le 11 Septembre 2025

Note d'information

La date limite des inscriptions administratives est fixée au 29 Septembre 2025 à 14 :30

administrative sera enregistré comme s'étant désisté. Un courrier lui sera adressé à cet effet. Passé ce délai, le candidat admis sur la liste principale n'ayant pas effectué son inscription L'IFA fera alors appel au candidat inscrit sur la liste complémentaire en rang utile.

Attention: L'IFA ne fera aucune relance auprès des candidats

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et ne permettra pas l'inscription et l'entrée en formation

Monsieur Christophe MENARD

Directeur des Instituts de Formation des Ambulanciers du CHU de la Réunion

CHU DE LA REUNHON - LEN INSTITUT DE EGRMATION DES AMBULANCIERS Monsieur Christophe MENARD Monsieur Christophe Menarders Directeur des écoles d'ambulanciers « Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »







INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

AUXILIAIRES AMBULANCIERS

Octobre 2025

Cher(e) candidat(e),

Vous êtes admis(e) à l'IFA du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

L'Institut de Formation est accessible à tous les étudiants / élèves / stagiaires présentant un certificat d'aptitude à suivre la formation et les stages inhérents à la formation et dont les vaccinations sont à jour.

Afin d'assurer les mêmes chances de réussite face au diplôme, les étudiants / élèves / stagiaires en situation de handicap sont invités à se rapprocher du Référent Handicap de l'Institut lors de leur inscription administrative pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement possibles et anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement de leurs études. Les solutions mises en œuvre le seront avec le partenariat des responsables pédagogiques et ou de stage voire de terrain de sage en fonction des besoins dans la mesure de leur faisabilité eu égard au référentiel de compétences.

A noter:

- Chaque année scolaire, tout étudiant / élève / stagiaire en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire.
- Attention, pour les étudiants / élèves / stagiaires en situation de handicap ayant besoin d'aménagement des examens, aucune demande ne sera acceptée au-delà d'un mois avant la date des examens. Il est impératif d'anticiper pour bénéficier des mesures nécessaires.
- Tout étudiant / élève / stagiaire en situation de handicap prend contact avec le référent handicap de l'institut qui l'orientera ou l'accompagnera dès l'apparition de problèmes de santé survenant pendant la scolarité.

Contacts et coordonnées

Les référents handicap des IES sont

IES Sud

Isabelle FONTAINE - Cadre Formateur

Téléphone: 0262 35 59 98

Email: isabelle.fontaine.ies-reunion.fr Sabine DIJOUX - Adjoint administratif

Téléphone: 0262 35 95 70

Email: sabine.dijoux@ies-reunion.fr

IES Nord

Gilbert DALLE-MULE - Cadre Formateur

Téléphone: 0262 71 75 59

Email: gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr Martine TECHER - Adjoint administratif

Téléphone: 0262 71 75 49

Email: martine.techer@ies-reunion.fr

Le référent handicap de l'établissement (en cas de promotion professionnelle) est

D.R.H

Vanessa DARID

Téléphone: 0262 71 98 14 Email: vanessa.darid@chureunion.fr Françoise BELON Téléphone: 0262 35 95 94 -Dect 5 5569 Email:

reunion.fr

francoise.belon@chu-







INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE



AUXILIAIRES AMBULANCIERS

Octobre 2025

Si vous refusez votre affectation, veuillez nous le faire savoir par mail à l'adresse : virginie.turpin@ies-reunion.fr

ATTENTION

Le candidat classé sur liste principale devra procéder à son inscription administrative auprès du secrétariat de l'Institut, aux dates indiquées ci-dessous, muni des pièces à fournir (liste ci-dessous).

Passé ces dates, le candidat qui n'aura pas procédé à son inscription sera présumé avoir renoncé à son admission et sa place sera proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

L'admission définitive est subordonnée à la production de différents documents.

PIÈCES A FOURNIR AU SECRÉTARIAT DE L'IFA

Le jour de l'inscription:

□ Lundi 29 Septembre 2025- de 07h30 à 1•

Fiche administrative dûment complétée et signée (document joint)

Attestation de prise en charge dûment complétée et signée (document joint)
Certificat médical de non contre-indication à la profession (document joint)
Certificat de vaccination (document joint)
Si handicap déclaré , Attestation MDPH en cas de handicap reconnu (afin d'adapter la formation à votre situation)
Présentation de l'original du permis de conduire (hors période probatoire)
Présentation de l' <u>original</u> de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance en cours de validité (Carte Jaune)
Copie de l'attestation de droits de la sécurité sociale en cours de validité
Si vous êtes inscrit(e) au Pôle Emploi fournir n° identifiant avec l'attestation d'inscription + le dernier compte rendu d'entretien avec votre conseillé précisant votre souhait d'entreprendre une formation d'auxiliaire ambulancier









ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FORMATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

☐ Par l'employeur ou organisme financeur
Dans quel cadre (période de professionnalisation, plan formation, CIF):
Je soussigné(e), M., Mme, Représentant(e) de :
☐ L'entreprise
☐ L'organisme financeur
M'engage sur l'honneur à prendre en charge les frais pédagogiques de la formation d'Auxiliaire Ambulancier de Mr, Mme, dispensée par l'Institut de Formation des Ambulanciers du CHU de la Réunion d'un montant de 1950 €, dès réception du titre de recette, émis par le Trésor Public du CHU de la Réunion Site Félix Guyon. (<i>Toute formation commencée est due</i>).
Période de formation : du au au
Fait à, le, le
Signature et cachet de l'employeur ou de l'organisme financeur avec mention « Bon pour accord »
☐ Par le candidat(e)
Vous vous engagez sur l'honneur à financer personnellement la formation.
Je soussigné(e), M., Mme, candidat(e) pour suivre la formation d'Auxiliaire Ambulancier de 91 heures (dont 21h d'AFGSU2), à l'Institut de Formation des Ambulanciers.
M'engage sur l'honneur à prendre en charge les frais pédagogiques de ma formation à l'Institut de Formation des Ambulanciers d'un montant de 975 €, dès réception du titre de recette, émis par le Trésor Public du CHU Site Félix Guyon. (<i>Toute formation commencée est due</i>).
Période de formation : duau
Fait à, le, le
Signature du candidat(e) avec mention « <i>Bon pour accord</i> »









FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE <u>Auxiliaire Ambulancier</u>

Collez une photo d'identité

Dates de rentrée pour session Octobre 2025 : lundi 06 octobre 2025 Antenne NORD

Antenne SUD

ÉTAT CIVIL		
Nom marital: Prénoms: Date de naissance://bépartement de l' Téléphone portable: Situation familiale: Marié(e)/Pacsé(e) Cé N° INE	(dans l'ordre de l'état civil – pièce identité) naissance :Lieu de naissance : libataire □ Vie maritale □ Divorcé(e)/séparé(c) □ Veuf(ve)	
GÉNÉRAL		
Code postal : Téléphone fixe : Email (attribué par l'institut)	Ville :@ies-reunion.fr	
☐ Sans activité	☐ En activité	
□ Demandeur d'emploi : ○ Indemnisé ○ Non indemnisé N° d'identifiant France Travail : Date d'inscription :/ Agence : □ Étudiant/Elève □ Autre : Précicez	Profession d'origine : Employeur Adresse : Tel : Code Postal : Ville :	
SITUATION À L'ENTREE EN FORMATION		
Sans activité		
☐ Etudiant/Elève ☐ Demandeur d'emploi inscrit à France Travail ☐ Indemnisé ☐ Non indemnisé ☐ Aucune rémunération* Les minimas sociaux ne sont pas considérés comme	Profession d'origine :	

NIVEAU SCOLAIRE						
DATE		DIPLÔME	SERIE	MENTION		
DATE	LLES ANTERIEURES	METIER	FMPI (OYEUR		
DATE		METIER	EIVII EV	JIEUR		
INSTITUTS DE FORMATION	DEJA FREQUENTES					
DATE		ORMATION	INST	INSTITUT		
INFO. COMPLÉN						
Personne(s) à prévenir NOM	en cas d'accider	nt : PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN		
				PARENTÉ		
Situation des parents :	in the state of th					
1	NO	DM 1	PRENOM	PROFESSION		
PÈRE						
MERE						
Permis : OUI NON						
		ocyclette >=50cm3 🗖 Vélo Immatriculation :				
FINANCIER				의 "기술 " 공연 위 최고		
Rémunération penda	ent la formation					
·		une rémunération 📮 Autre	e (laquelle)			
Prise en charge des fi	rais de scolarité	:				
□Conseil Régional □	IPersonnel □Em	mployeur 🏻 CPF 🗖 Autre (၊	aquelle)			
ALITRES INCORS	AATIONS		Transfer in the			
AUTRES INFORM		Oui*				
Handicap à déclarer * En cas de handicap			ecin agréé de la Maison Départe	ementale pour les Pers		
		0262 –Email : <u>mdph974@md</u>				
soussigné(e) (Nom/Pré	, mom)					
tifie sur l'honneur l'ex	cactitude des ren	nseignements fournis ci-de	ssus et confirme mon accep	tation pour intégrer		
			aire Ambulancier session oct compris après la formation. J			
urnir tous renseignemen	nts nécessaires a	ux organismes financeurs.	•	autorise i mstitut a		
Te	out changemen	nt de situation doit être	signalé au secrétariat.			
Signature du stagiair	·e	S	aint-Pierre, le/	/20		









<u>CERTIFICAT MEDICAL</u> <u>MEDECIN AGREE</u>

Je soussigné(e) Docteur :examiné ce jour	certifie avoir
Mr/Mme Nom :Pré	nom :
Né(e) le : // à	
inscrit(e) àqu'il/elle ne présente pas de contre-indications physique profession	es et psychologiques à l'exercice de la
	Fait à
	Le
	Signature:
	Cachet du Médecin







Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires et recommandées pour les étudiants et élèves des professions de santé

Je soussigné, Docteur¹......Adresse:

Се	ertifie que M. / Mme (Nom de jeune fille suivi du nom d'usage + prénom).					
۷é	e(e) le/ à		*******	erran		
Ēs	t à jour des vaccinations suivantes obligatoires :					
I)	Hépatite B (Arrêté du 02/08/2013 - voir algorithme ci-dessous après la première dose. L'immunisation est OBLIGATOIRE afin de pouvoir débuter de garantir l'immunisation avant le début du premier stag d'un rappel 12 mois après, indispensable pour obtenir une prote après l'administration de la dose de rappel à 12 mois.	r <mark>les stages. Un schéma acc</mark> e : ENGERIX B20 3 doses e	c éléré peut être p n 21 jours (JO,J7	proposé afin 7,J21) suivies		
	Résultats des dosages (OBLI	GATOIRES)		Date		
	Anticorps Anti-HBs	UI / L				
	Anticorps Anti-HBc	UI / L		*********		
	Si attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac Si concentration des anticorps Anti-HBs entre 10 et 100 L sujet immunisé <u>si vaccination menée à terme (3 injections au to</u>					
	Si concentration des anticorps Anti-HBs < 10 UI/L et anticorps injection supplémentaire de vaccin contre l'hépatite B et effect semaines après l'injection (répéter ce schéma si besoin sans d	tuer un nouveau contrôle sé	rologique 4 à 8			
	Après 6 doses, si la personne présente toujours un taux d'anticorps anti-HBs inférieur à 10 UI/L, elle est considérée comme « non répondeuse » à la vaccination. Si anticorps Anti-HBc détectés : dosage des antigènes HBs et de l'ADN VHB.					
	Vaccination hépatite B	Date	N° (de lot		
	1 ^{ère} dose :	AND AND THE STREET, STEETHER THE	************	************		
	2 ^{ème} dose:					
	3 ^{ème} dose :	624 243 525 527 527 527 527 527 527 527 527 527	************			
	4 ^{ème} dose :	***************************************				
	5 ^{ème} dose:	141213121111111111111111111111111111111				
	6ème dose:	***************************************				

Votre médecin traitant ou le médecin de service de médecine préventive de votre employeur

[«] Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »

Nom du vaccin	Date	N° de lot			

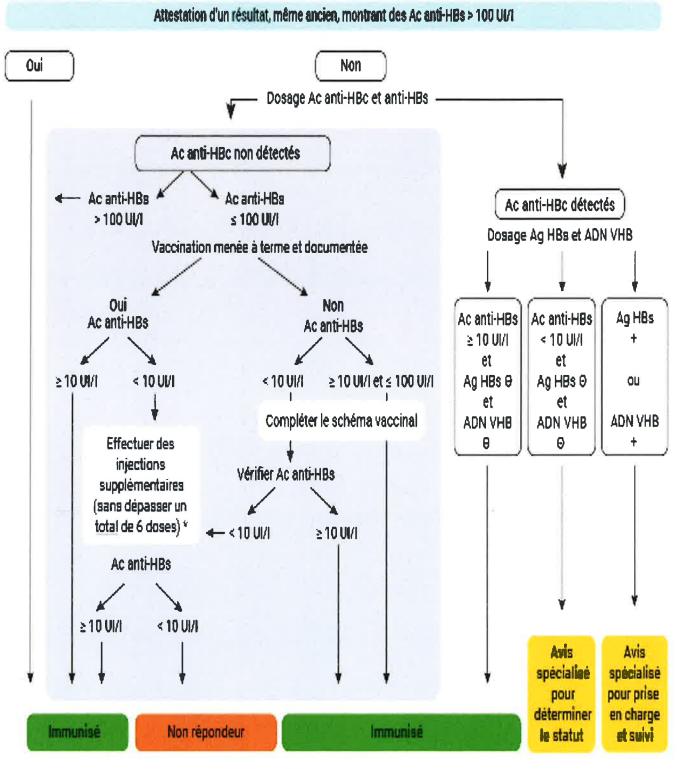
Rougeole, Oreillons, Rubéole :					
Personnes nées depuis 1980 : rattrapage	e pour obtenir au total 2 doses de va	ccin trivalent ROR (avec un			
de minimum 1 mois entre les doses), quels					
Personnes nées avant 1980 : 1 dose de vaccin trivalent ROR au total si absence d'antécédent connu.					
Nom du vaccin	Date	N° de lot			
1ère dose ROR :		14 46 101			
2ème dose ROR :		***************************************			
Z dose ROR .					
ris connaissance que les vaccinations suivar	atos sont rocommandóos :				
13 comaissance que les vaccinations survai	ites sont recommandees.				
Varicelle : Contractée : oui no					
2 injections espacées de 4 à 8 semaines (Variva					
antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est doute	euse) et dont la serologie est negativ	/e.			
Nom du vaccin	Date	N° de lot			
1ère dose :					
2 ^{ème} dose :		***************************************			
Grippe saisonnière :					
Nom du vaccin	Date	N° de lot			
***************************************		*************************			
OVID-19:					
Nom du vaccin	Date	N° de lot			
1ère dose :					
2 ^{ème} dose:	4247374244735447347344434544	******************			
3ème dose:	**********************	************************			
4ème dose :					
ris connaissance que la réalisation d'un test	IDR tous les 5 ans est recomm	nandée :			
IDR	Date	Résultat			
Fait le/	Signature et cachet du	ı Médecin			
I dit io manufaccadamana	Signature et cachet di	A INICUCUIT			
£					
"Catta formation at aut accommon an am	at cont actinonace now I'l Inion	Furonágna et la Dácia			
« Cette formation et cet accompagnemen	it som commances par i Omon	Europeeinie et la Regio			

Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »

Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite: 3 injections + rappel à l'âge de 6 ans, 11-13 ans, 25 ans et 45 ans. Pour les professionnels de santé, les rappels comportent la valence coquelucheuse (obligatoire).

Dernier rappel effectué

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013.



Ac : anticorps - Ag : antigène - VHB : virus de l'hépatite B

^{*} Sauf cas particulier voir 4" de l'annexe 2 de l'arrêté.